

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00015

Numéro SIREN : 880 327 945

Nom ou dénomination : GreenYellow Antilles 2

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007929



COMPTES SOCIAUX

GREENYELLOW ANTILLES 2

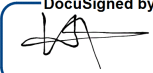
Société en nom collectif

1 Cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Les montants sont présentés en €.

*Certifiés conformes
par le Gérant
La société HECP 21
Représentée par la société GreenYellow
Elle-même représentée par M. Otmane HAJJI*

DocuSigned by:

9AD7B52F6CCC427...

Sommaire

ETATS FINANCIERS.....	3
Bilan.....	4
Compte de résultat.....	5
NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....	6
NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques.....	7
NOTE 2. Règles et méthodes comptables.....	7
NOTE 3. Chiffres d'affaires.....	8
NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation.....	8
NOTE 5. Résultat financier.....	8
NOTE 6. Résultat exceptionnel.....	8
NOTE 7. Immobilisations corporelles.....	9
NOTE 8. Créances.....	10
NOTE 9. Capitaux propres.....	11
NOTE 10. Dettes.....	11
NOTE 11. Opérations avec les parties liées.....	12
NOTE 12. Engagements hors bilan.....	12
NOTE 13. Autres informations.....	12
NOTE 14. Evènements postérieurs à la clôture.....	12
NOTE 15. Liste des filiales et participations.....	12

ETATS FINANCIERS

GREENYELLOW ANTILLES 2

Compte de résultat

En €		Exercice N	Exercice N-1
Chiffres d'affaires nets	Note 3		
Autres produits	Note 4		
Total des produits d'exploitation			
Achats et variations de stock			
Autres achats et charges externes		474	
Taxes			
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements et provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation	Note 4	474	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-474	
Opérations en commun			
RESULTAT FINANCIER	Note 5	-6	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-480	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT NET		-480	

Bilan actif

En €	Exercice N		Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			6 806
Immobilisations financières			
Actif immobilisé	Note 7	6 806	6 806
Stock			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance			
Actif circulant	Note 8		
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
Total actif		6 806	6 806

Bilan passif

En €		Exercice N	Exercice N-1
		Net	Net
Capitaux propres	Note 9	520	
Autres fonds propres			
Provisions			
Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes		6 286	
Produits constatés d'avance			
Dettes	Note 10	6 286	
Ecarts de conversion passif			
Total passif		6 806	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

GREENYELLOW ANTILLES 2

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

1.1 Informations générales

La société constituée sous forme de SNC est soumise à l'impôt sur le revenu.

Elle a pour objet social, en France, le développement et l'exploitation de tous procédés générateurs d'énergie électrique et notamment par procédés photovoltaïques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour une durée de 12 mois et clos au 31/12/2020.

1.2 Faits caractéristiques

L'exercice 2020 a été marqué par un contexte lié à la propagation du coronavirus (covid 19). Cette pandémie a conduit le Gouvernement Français à décréter un confinement de la population, une première fois du 17 mars au 11 mai 2020 sur l'ensemble du territoire, une seconde fois du 30 octobre au 15 décembre 2020 en France métropolitaine.

La société n'a pas été impactée par les effets de la pandémie durant cet exercice.

La société a été constituée le 6 janvier 2020.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels à la clôture de l'exercice sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

La société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont :

- les hypothèses retenues dans l'estimation des dépréciations des créances clients,
- les provisions pour risques et charges en considération des éléments contractuels et juridiques,

NOTE 3. Chiffres d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est reconnu soit à la date de livraison de la marchandise, soit à la date de réalisation de la prestation.

La société n'a pas constaté de chiffres d'affaires à la clôture de l'exercice.

NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation

Principes comptables

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

La société n'a pas constaté d'autres achats et charges externes à la clôture de l'exercice.

NOTE 5. Résultat financier

Le résultat financier est constitué des intérêts sur comptes sociétés apparentées.

NOTE 6. Résultat exceptionnel

Principes comptables

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

La société n'a pas constaté de résultat exeptionnel à la clôture de l'exercice.

NOTE 7. Immobilisations corporelles

Principes comptables

**Coût d'entrée des immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont

**Durée d'amortissement des immobilisations corporelles*

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

La durée d'amortissement retenue pour les principaux postes d'immobilisations corporelles est de 20 ans.

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

**Dépréciation des immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

7.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations corporelles

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Constructions					
Immobilisations en cours	0	6 806	0		6 806
Total immobilisations corporelles	0	6 806	0	0	6 806

La société développe des projets aux Antilles.

7.2 Etat des amortissements des immobilisations corporelles

La société n'a livré aucun projet à la clôture de l'exercice.

NOTE 8. Créances

Principes comptables

* **Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

* **Groupes et associés**

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer principalement des flux de financement de GreenYellow SAS vers les

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

Etat des échéances des créances

<i>En €</i>	2020
Créances fiscales et sociales	
Dépréciations	
VALEURS NETTES	
Groupes et associés	
Dépréciations	
VALEURS NETTES	
TOTAL (1)	

NOTE 9. Capitaux propres

9.1 Variation des capitaux propres

En €	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution dividendes	Clôture
Capital	0	1 000			1 000
Primes	0				0
Report à nouveau	0		0		0
Résultat de l'exercice	0	-480	0		-480
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	0	520	0	0	520

9.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 10 000 parts sociales au nominal de 0,01 €.

Il est détenus à 99,99 % par HECP 21 et 0,01 % par GreenYellow Participations 21.

NOTE 10. Dettes

Principes comptables

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Etat des échéances des dettes

En €	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts début d'exercice
Fournisseurs	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations	0	0	0	0	0
Groupes et associés	6 286	6 286	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0	0
TOTAL	6 286	6 286	0	0	0

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des intérêts comptes sociétés apparentées pour 5 €.

NOTE 11. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 12. Engagements hors bilan

12.1 Autres engagements

La société ne présente pas d'engagement hors bilan à la clôture de l'exercice.

12.2 Passif éventuel

Dans le cadre normal de ses activités, la société est exposée à des actions judiciaires ainsi qu'à des contrôles fiscaux, sociaux et administratifs.

Tout risque clairement identifié et estimé avec une probabilité sérieuse de réalisation a fait l'objet d'une provision. En dehors de ces risques provisionnés, il n'existe aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse connue à la clôture de l'exercice, susceptible d'affecter les résultats, le patrimoine ou l'activité de la société.

NOTE 13. Autres informations

13.1 Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

13.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre des honoraires de commissariat aux comptes, la société n'a pas constaté de charge au titre de la certification des comptes.

NOTE 14. Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu des incertitudes générales sur les impacts économiques de la pandémie, il est prématuré de donner une estimation de l'impact financier pour la société. A la date d'arrêt des comptes par le président des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

NOTE 15. Liste des filiales et participations

La société ne détient pas de titres de participations à la clôture de l'exercice.

GreenYellow Antilles 2

Société en Nom Collectif au capital de 1 000,00 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard - 42000 SAINT-ETIENNE
880 327 945 RCS SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 MAI 2021**

.../...

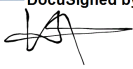
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à 480,22 € en totalité au compte « Report à nouveau », qui présentera de ce fait un solde débiteur de 480,22 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

***Extrait certifié conforme
par le Gérant***
HOLDING D'EXPLOITATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES 21
Représentée par la société GreenYellow
Elle-même représentée par M. Otmane HAJJI

DocuSigned by:

9AD7B52F6CCC427 ...